

Cependant, nous prions toujours sainte Anne, et nous conservions l'espoir qu'Elle se rendrait à nos supplications. Et nous fîmes un second pèlerinage à son sanctuaire.

Depuis ce jour, le mal a disparu, et l'enfant, bien loin d'être infirme, jouit librement de ce membre jadis si malade.

Je remercie de tout cœur la Bonne sainte Anne. Puisse-t-elle le protéger tous les jours de sa vie et ne jamais permettre qu'il oublie sa Bienfaitrice !”

Monsieur l'abbé C. H. Paquet, curé de la paroisse corrobore ce témoignage.

Que bénie soit la Bonne sainte Anne !

UN CAS DÉSESPÉRÉ

Monsieur N. L., de cette ville, rend hommage en la puissance et la bonté de la Bonne sainte Anne par le récit suivant :

“ Au mois d'août de l'année 1892, je tombai malade d'une maladie des plus sérieuses. Pendant tout un hiver, je fus retenu au lit et dans le cours des trois années qui suivirent, il me fut impossible de vaquer à mes occupations ordinaires. Encore jeune, et père de famille, la perspective de traîner pendant plusieurs années une existence d'infirme parfois me décourageait. J'eus recours aux médecins les plus éminents. Tous étaient d'opinion que le mal était incurable, sans toutefois pouvoir en définir parfaitement le caractère.

J'allai pendant quelque temps à l'Hôtel-Dieu de Québec, puis à l'Hôpital Notre-Dame de Montréal.